

Strasbourg, le 12 septembre 2024

## Opération *Sans Voiture Simone !*, une journée sans véhicule motorisé à Cronembourg

Après l'Avenue des Vosges et l'Avenue du Rhin, la Ville de Strasbourg invite l'ensemble des Strasbourgeoises et Strasbourgeois à l'évènement *Sans Voiture Simone !* Cette initiative permet aux habitant·es de se réapproprier l'espace public, de vivre des expériences inédites dans des lieux transformés pour l'occasion et fermés à la circulation des véhicules motorisés.

Cette opération se déroulera à Cronembourg le **dimanche 22 septembre** de 10h à 18h.

Pour cet événement, le quartier Saint-Florent sera fermé à la circulation routière de 8h à 20h ; le stationnement y sera également interdit. Cet espace sera réservé aux piétons, cyclistes, rollers, trottinettes et skateboards. Pour plus d'informations sur les conditions de circulation et de stationnement dans l'annexe ci-après

Au programme, des animations festives et conviviales sont prévues :

De 10h-18h : Jeu de construction participatif avec *Electroni-k*, kermesses soniques avec *3615 Senior*, jeu de piste proposé par *Habile Bill*, animations sportives proposées par l'*Office des Sports*, animation parkour avec *PK STRAS*, initiation au skate et au roller avec le *NL Contest* ou encore ateliers de Qi gong et self-défense avec *Shen Ch'i Idact*.

De 12h-14h : offre de restauration avec divers foodtrucks et un espace convivial avec de grandes tables de banquet installées route de Mittelhausbergen.

De 14h-18h : concerts, installation participative, fanfares en déambulation, propositions ludiques de la *Maison des Jeux* et village d'associations du quartier et associations de mobilités actives.

Et aussi, en continu de 10h à 18h : parcours à vélo avec le SIRAC ou encore un espace citoyen pour échanger sur les grands projets de la ville.

Tout le programme à venir sur le site : [strasbourg.eu/](https://strasbourg.eu/)

**Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg, **Guillaume Libsig**, adjoint à la maire en charge de la vie associative, animations urbaines, émancipation de la jeunesse et éducation populaire, et **Sophie Dupressoir**, conseillère municipale en charge de la ville cyclable et marchable, participeront à cet évènement le **22 septembre à 11h30, au début de la rue d'Oberhausbergen (côté arrêt Saint Florent)**.

## Annexe – conditions de circulation et stationnement

### **STATIONNEMENT :**

Stationnement interdit et qualifié gênant (art. R. 417-10 du Code de la Route), aux emplacements matérialisés par des panneaux :

#### **Du 20 septembre à 8h au 23 septembre 2024, à 12h00 :**

- rue SAINT-FLORENT,
- rue des RENARDS, devant l'école élémentaire Camille Hirtz, sur 30 mètres.

#### **Du 21 septembre à 22h au 22 septembre 2024, à 22h :**

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- route d'OBERHAUSBERGEN, entre la rue des Renards et la rue de l'ANNEAU,</li><li>- rue des RENARDS, entre la route d'Oberhausbergen et la route de Mittelhausbergen,</li><li>- rue du SABLE, entre la route d'Oberhausbergen et la route de Mittelhausbergen,</li><li>- rue NEUVE, entre la route d'Oberhausbergen et la route de Mittelhausbergen,</li><li>- rue des ENFANTS,</li><li>- rue des PINSONS,</li><li>- rue de la CHARRUE,</li><li>- cour FERNAND JAEGER,</li><li>- route de MITTELHAUSBERGEN, entre la rue du Cerf et la rue Saint-Florent,</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- rue de la LIBÉRATION,</li><li>- rue ROSSLAUF,</li><li>- rue JULES VERNE, entre la rue de la Libération et la place Saint-Florent,</li><li>- place SAINT-FLORENT,</li><li>- rue SAINT-NABOR, entre la place Saint-Florent et la rue d'Avolsheim,</li><li>- rue de MARMOUTIER, entre la place Saint-Florent et la rue d'Avolsheim,</li><li>- rue d'AVOLSHEIM,</li><li>- rue HEIDENBERG, depuis l'intersection avec la rue de Saint-Nabor jusqu'à la rue de la Libération,</li><li>- rue des ORMES, entre la route de Mittelhausbergen et la rue Jules Verne.</li></ul> |
|---|--|

## **CIRCULATION :**

**Circulation interdite à l'ensemble des véhicules motorisés et interdiction de circuler sur les voies suivantes, le 22 septembre 2024, de 8h à 20h :**

- route d'OBERHAUSBERGEN, entre la rue des Renards et la rue de l'ANNEAU,
- rue des RENARDS, entre la route d'Oberhausbergen et la route de Mittelhausbergen,
- rue du SABLE, entre la route d'Oberhausbergen et la route de Mittelhausbergen,
- rue NEUVE, entre la route d'Oberhausbergen et la route de Mittelhausbergen,
- rue des ENFANTS,
- rue des PINSONS,
- rue de la CHARRUE,
- cour FERNAND JAEGER,
- route de MITTELHAUSBERGEN, entre la rue du Cerf et la rue Saint-Florent,
- rue de la LIBÉRATION,
- rue ROSSLAUF,
- rue SAINT-FLORENT,
- rue JULES VERNE, entre la rue de la Libération et la place Saint-Florent,
- place SAINT-FLORENT,
- rue SAINT-NABOR, entre la place Saint-Florent et la rue d'Avolsheim,
- rue de MARMOUTIER, entre la place Saint-Florent et la rue d'Avolsheim,
- rue d'AVOLSHEIM,

- rue HEIDENBERG, depuis l'intersection avec la rue de Saint-Nabor jusqu'à la rue de la Libération,
- rue des ORMES, entre la route de Mittelhausbergen et la rue Jules Verne.

**Pour information l'arrêt de bus « Église Saint Florent » des lignes 17 et 19 ne sera pas desservi de 8h à 20h. Un itinéraire de déviation est prévu.**

Une dérogation de circulation sera accordée aux véhicules des services publics et des organisateurs de l'événement uniquement en cas de nécessité.

Trottoir ponctuellement rétréci : les piétons seront déviés en toute sécurité en périphérie des dispositifs anti-intrusion installés sur le trottoir,

Ces interdictions de stationnement ne s'appliquent pas aux véhicules nécessaires à l'organisation de l'événement.

